



**Coopérons dès l'École**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE GIRONDE**

Association loi 1901  
Siège social : 22, rue des Sablières  
33000 BORDEAUX

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE O.C.C.E. DE GIRONDE

Association loi 1901

Siège social : 22, rue des Sablières  
33000 BORDEAUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

#### **Impossibilité de certifier**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de la Gironde relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

#### **Fondement de l'impossibilité de certifier**

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « *coopératives scolaires* » et les « *foyers coopératifs affiliés* » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « *coopératives scolaires* », les « *foyers coopératifs affiliés* » et le « *siège départemental* ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 785 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 823 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 805 sur 812 lors de l'exercice précédent) ;



- A l'actif du bilan agrégé figure, pour une somme de 26 231.50 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 43 comptes rendus financiers ; ce montant, libellé "erreurs débitrices", est inclus dans le poste "autres créances". De même, au passif du bilan figure, pour une somme de 20 510.70 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 65 comptes rendus financiers ; ce montant libellé "erreurs créditrices", est inclus dans le poste "autres dettes". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'effectuer un audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises et d'établir un rapport sur les comptes annuels.



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Boulogne, le 17 janvier 2025

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau  
Commissaire aux Comptes

## BILAN DE L'ASSOCIATION

### OCCE DE GIRONDE

ACTIF	31.08.2024			31.08.2023	PASSIF	31.08.2024	31.08.2023
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	344 957	325 269
Terrains					Report à nouveau	3 777 206	3 805 361
Constructions					Résultat de l'association	118 307	73 955
Matériels d'activités	18 799	15 666	3 133	1 635	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	27 918	25 637	2 280	3 311	Total	<b>4 240 471</b>	<b>4 204 584</b>
Immobilisations en cours					<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Autres prêts et titres immobilisés					Fonds dédiés	45 186	47 842
Dépôts et cautionnements					Provisions pour risques		
Total	<b>46 716</b>	<b>41 304</b>	<b>5 413</b>	<b>4 945</b>	Provisions pour charges	55 214	53 207
					Total	<b>100 400</b>	<b>101 049</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	3 641		3 641	2 827	Emprunts et dettes assimilées		439
Coopératives et usagers divers	22 405		22 405	7 260	Fournisseurs	13 248	3 535
Comptes courants OCCE				16	Dettes fiscales et sociales	32 813	13 075
Autres créances (dont erreurs débitrices)	35 551		35 551	3 526	Comptes courants OCCE	706	
Trésorerie	4 350 807		4 350 807	4 309 183	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	30 179	8 787
Charges constatées d'avance				3 711	Produits constatés d'avance		
Total	<b>4 412 404</b>		<b>4 412 404</b>	<b>4 326 524</b>	Total	<b>76 946</b>	<b>25 836</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 459 120</b>	<b>41 304</b>	<b>4 417 817</b>	<b>4 331 469</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 417 817</b>	<b>4 331 469</b>

**OCCE DE GIRONDE**

	2023/2024	2022/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations perçues	1 035 391	1 063 943
Ventes de produits	2 240 435	2 206 008
Prestations de service et animations	2 134 218	2 366 743
Subventions d'exploitation	460 543	424 245
Dons et Mécénat	317	824
Contributions financières	638 175	545 809
Autres produits	8 171	5 468
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	47 842	55 646
Total	<b>6 565 092</b>	<b>6 668 686</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de fournitures à céder	1 383 868	1 396 159
Variation des stocks de fournitures à céder	-814	-248
Autres achats et charges externes	4 771 081	4 809 320
Aides financières	163 951	160 349
Impôts et taxes	27 572	7 204
Salaires	38 046	37 888
Charges sociales	15 699	15 971
Cotisations reversées	146 696	144 565
Autres charges	7 202	638
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	146 583	125 619
Dotations aux dépréciations et provisions	2 008	2 146
Report en fonds dédiés	45 186	35 042
Total	<b>6 747 078</b>	<b>6 734 652</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>-181 986</b>	<b>-65 966</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des placements	114 378	29 458
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>114 378</b>	<b>29 458</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>114 378</b>	<b>29 458</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>-67 608</b>	<b>-36 508</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	268 151	212 551
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>268 151</b>	<b>212 551</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	82 236	102 088
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>82 236</b>	<b>102 088</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>185 915</b>	<b>110 463</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>118 307</b>	<b>73 955</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature	24 000	24 000
Bénévolat	159 445	156 530
Total	<b>183 445</b>	<b>180 530</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	24 000	24 000
Personnel bénévole	159 445	156 530
Total	<b>183 445</b>	<b>180 530</b>

# ANNEXE DE L'ASSOCIATION

## OCCE DE GIRONDE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2024. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	4 417 816,84 €	4 331 469,03 €
Résultat de l'exercice :	118 306,88 €	73 954,65 €
Nombre de coopératives et foyers attendus :	823	812
dont coopératives et foyers agrégés :	785	805
dont coopératives et foyers non agrégés :	38	7
Nombre de coopérateurs :	119 031	120 193
Heures de bénévolat du siège départemental	240	240
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	5 558	5 452
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	3	3 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	159 445 €	156 530 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

#### 2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

#### 2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

#### 2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

### 3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## OCCE DE GIRONDE

### 4. NOTES SUR LE BILAN

<b>Fonds associatif :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.										
<b>Report à nouveau :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.										
<b>Résultat exercice :</b>	118 306,88	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	}	dont	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>65 478,90</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>52 827,98</td><td>pour les C.R.F. agrégés</td></tr> </table>	65 478,90	pour le siège départemental	52 827,98	pour les C.R.F. agrégés
{	dont										
}	dont										
65 478,90	pour le siège départemental										
52 827,98	pour les C.R.F. agrégés										
<b>Autres créances :</b>	35 551,46	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	}	dont	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>9 319,96</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>26 231,50</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs</td></tr> </table>	9 319,96	pour le siège départemental	26 231,50	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
{	dont										
}	dont										
9 319,96	pour le siège départemental										
26 231,50	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs										
entre total actif et total passif constatés dans			43 C.R.F. agrégés.								
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.											
<b>Autres dettes :</b>	30 178,92	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	}	dont	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>9 668,22</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>20 510,70</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs</td></tr> </table>	9 668,22	pour le siège départemental	20 510,70	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
{	dont										
}	dont										
9 668,22	pour le siège départemental										
20 510,70	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs										
entre total actif et total passif constatés dans			65 C.R.F. agrégés.								
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.											
<b>Disponibilités :</b>	4 350 807,08	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	}	dont	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>526 493,77</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>3 824 313,31</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	526 493,77	pour le siège départemental	3 824 313,31	pour les C.R.F. agrégés,
{	dont										
}	dont										
526 493,77	pour le siège départemental										
3 824 313,31	pour les C.R.F. agrégés,										
soit en moyenne environ			4 871,74 par C.R.F. agrégé.								

### 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>Dotations amortissements et gros équipement :</b>	146 583,49	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	}	dont	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>3 850,21</td><td>pour le siège correspondant aux amortissements</td></tr> <tr><td>142 733,28</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux investissements</td></tr> </table>	3 850,21	pour le siège correspondant aux amortissements	142 733,28	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
{	dont										
}	dont										
3 850,21	pour le siège correspondant aux amortissements										
142 733,28	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements										
soit en moyenne environ			181,83 par C.R.F. agrégé.								
<b>Total des produits :</b>	6 947 621,48	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	}	dont	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>621 664,63</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>6 325 956,85</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	621 664,63	pour le siège départemental	6 325 956,85	pour les C.R.F. agrégés,
{	dont										
}	dont										
621 664,63	pour le siège départemental										
6 325 956,85	pour les C.R.F. agrégés,										
soit en moyenne environ			8 058,54 par C.R.F. agrégé.								
<b>Total des charges :</b>	6 829 314,60	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td></tr> </table>	{	dont	}	dont	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>556 185,73</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>6 273 128,87</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	556 185,73	pour le siège départemental	6 273 128,87	pour les C.R.F. agrégés,
{	dont										
}	dont										
556 185,73	pour le siège départemental										
6 273 128,87	pour les C.R.F. agrégés,										
soit en moyenne environ			7 991,25 par C.R.F. agrégés								
<b>Résultat net moyen :</b>			67,30 par C.R.F. agrégé.								

### 6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale	0,5	0,5
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale	1,0	1,0
<b>Total</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>

### 7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	1	812
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	0%	100%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	785	684
Coopérative / foyer contrôlé par le siège		
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	810	805
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	30	30
Participants aux séances de formation (estimation)	250	250

## BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

### OCCE DE GIRONDE

ACTIF	31.08.2024			31.08.2023	PASSIF	31.08.2024	31.08.2023
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	344 957	325 269
Terrains					Résultat du siege de l'association	65 479	19 689
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	18 799	15 666	3 133	1 635	Total	<b>410 436</b>	<b>344 957</b>
Autres immobilisations corporelles	27 918	25 637	2 280	3 311	<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	45 186	47 842
Autres prêts et titres immobilisés					Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	55 214	53 207
Total	<b>46 716</b>	<b>41 304</b>	<b>5 413</b>	<b>4 945</b>	Total	<b>100 400</b>	<b>101 049</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	3 641		3 641	2 827	Emprunts et dettes assimilées		439
Coopératives et usagers divers	22 405		22 405	7 260	Fournisseurs	13 248	3 535
Comptes courants OCCE				16	Dettes fiscales et sociales	32 813	13 075
Autres créances	9 320		9 320	1 418	Comptes courants OCCE	706	
Trésorerie	526 494		526 494	444 896	Autres dettes	9 668	2 017
Charges constatées d'avance				3 711	Produits constatés d'avance		
Total	<b>561 859</b>		<b>561 859</b>	<b>460 128</b>	Total	<b>56 436</b>	<b>19 067</b>
<b>TOTAL</b>	<b>608 576</b>	<b>41 304</b>	<b>567 272</b>	<b>465 073</b>	<b>TOTAL</b>	<b>567 272</b>	<b>465 073</b>

**OCCE DE GIRONDE**

	2023/2024	2022/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations perçues	261 908	257 213
Ventes de produits	3 138	2 405
Prestations de service et animations	37 775	38 027
Subventions d'exploitation	148 136	140 545
Dons et Mécénat	317	824
Contributions financières		
Autres produits	8 171	5 468
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	47 842	55 646
Total	<b>507 287</b>	<b>500 127</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de fournitures à céder	2 762	2 336
Variation des stocks de fournitures à céder	-814	-248
Autres achats et charges externes	104 322	104 131
Aides financières	163 951	160 349
Impôts et taxes	27 572	7 204
Salaires	38 046	37 888
Charges sociales	15 699	15 971
Cotisations reversées	146 402	139 424
Autres charges	7 202	638
Dotations aux amortissements	3 850	5 015
Dotations aux dépréciations et provisions	2 008	2 146
Reports en fonds dédiés	45 186	35 042
Total	<b>556 186</b>	<b>509 896</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>-48 899</b>	<b>-9 769</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des placements	114 378	29 458
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>114 378</b>	<b>29 458</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>114 378</b>	<b>29 458</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>65 479</b>	<b>19 689</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>65 479</b>	<b>19 689</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature	24 000	24 000
Bénévolat	6 600	6 600
Total	<b>30 600</b>	<b>30 600</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	24 000	24 000
Personnel bénévole	6 600	6 600
Total	<b>30 600</b>	<b>30 600</b>

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2024, qui dégage un excédent de **65 478,90 €**. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

### 0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

### I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de cet exercice.

### II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

### III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	15 995,12	2 803,60		18 798,72
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	23 293,21	1 514,00		24 807,21
Mobilier de bureau	3 110,35			3 110,35
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>42 398,68</b>	<b>4 317,60</b>		<b>46 716,28</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Zoom	990.00
Vidéo projecteur	590.02
Studio enregistrement radio	1 223.58
Téléviseur	649.00
Fauteuils de bureau	865.00

##### c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	14 360,52	1 305,69		15 666,21
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	19 982,44	2 544,52		22 526,96
Mobilier de bureau	20%	3 110,35			3 110,35
<b>Total</b>		<b>37 453,31</b>	<b>3 850,21</b>		<b>41 303,52</b>

#### 2. Immobilisations financières

Néant

#### 3. Stocks

Portés disparus	238.00
Agendas et livrets	3403.00
	<b>3 641.00</b>

#### 4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	22 404,54		22 404,54
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>22 404,54</b>		<b>22 404,54</b>

#### 5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale

#### 6. Autres créances

Subvention à recevoir	8 000,00
Produits à recevoir	1 319,96
	<b>9 319,96</b>

#### 7. Trésorerie

Parts Crédit Agricole siège	3 225,00
Crédit Agricole	67 300,74
Livret Sociétaire	53 810,89
Livret B	394 052,06
Intérêts courus à recevoir	8 087,21
Caisse	17,87
	<b>526 493,77</b>

#### 8. Charges constatées d'avance

Néant

### IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

#### 1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

#### 2. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Plan bibliothèque	4 157,72	3 677,02	4 157,72	3 677,02
DRAC DAAC	25 800,00	23 677,00	25 800,00	23 677,00
Mairie Bordeaux	1 147,11	647,11	1 147,11	647,11
Maire Créon	3 259,33		3 259,33	
Maire Cenon	9 309,31	16 321,53	9 309,31	16 321,53
Mairie Floirac	4 168,50	863,00	4 168,50	863,00
<b>Total</b>	<b>47 841,97</b>	<b>45 185,66</b>	<b>47 841,97</b>	<b>45 185,66</b>

#### 3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel (1)	53 206,84	2 007,53		55 214,37
<b>Provisions pour charges</b>	<b>53 206,84</b>	<b>2 007,53</b>		<b>55 214,37</b>
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
<b>Total</b>	<b>53 206,84</b>	<b>2 007,53</b>		<b>55 214,37</b>

Dotations / reprises d'exploitation 2 007,53

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

**Total 2 007,53**

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

**Total**

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

#### 4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

## 5. Fournisseurs

Fournisseurs	4 375,77
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>8 872,00</u>
	<b>13 247,77</b>

## 6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	1 197,25
Urssaf	2 639,00
Retraite complémentaire	729,86
Mutuelle	132,82
Charges sur congés payés	478,90
Prélèvement à la source	348,24
Uniformation	389,07
Impôt sur les produits financiers	<u>26 898,00</u>
	<b>32 813,24</b>

## 7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	<b>706,38</b>
----------------------	---------------

## 8. Autres dettes

Clients Crédeurs	7 651,00
Fermeture de coopératives	<u>2 017,22</u>
	<b>9 668,22</b>

## 9. Produits constatés d'avance

Néant

## V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	119 031	120 193
Cotisation nationale par coopérateur	1,22 €	1,16 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,98 €	0,98 €
<b>COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES</b>	<b>261 868,20</b>	<b>257 213,02</b>
Cotisations versées à la Fédération	145 217,82	139 423,88
<b>COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION</b>	<b>145 217,82</b>	<b>139 423,88</b>

### 2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	29 040,00	14 000,00
Subventions conseil départemental		
Subventions communes	119 096,00	126 545,00
Autres subventions		
<b>Total</b>	<b>148 136,00</b>	<b>140 545,00</b>
Dont versées aux coopératives	142 599,81	140 545,00

### 3. Contributions financières

Contributions Fédération OCCE	<b>0.00</b>
-------------------------------	-------------

### 4. Aides financières

AIDES FINANCIERES OCTROYEES AUX COOPS	22 451,01
SUBVENTIONS REVERSEES AUX COOPS	9 650,00
PRISES EN CHARGES DE DEPENSES POUR COOPS	<u>131 849,81</u>
	<b>163 950,82</b>

### 5. Produits et Charges exceptionnels

Néant

## VI- AUTRES INFORMATIONS

### 1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

### 2. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Loyers restant dus :	
Standard (882 € x 12T)	10 584,00

### 3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

### 4. Contributions volontaires en nature

#### a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Bordeaux, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 22 rue des Sablières (environ 138 m<sup>2</sup>) pour une valeur estimée à 24 000 €.

#### b) Bénévolat

Le bénévolat du siège départemental représente environ xx heures de travail valorisées à 6 600 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

### 5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Crédit Agricole (convention du 10/10/2012). Le compte « centralisateur » (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	<b>Exercice clos</b>	<b>Exercice précédent</b>
Nbre de comptes mutualisés	821	822
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	4 168 425.53	3 944 425.12
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	114 378.02	29 457.88
Montant des impôts dus par l'AD	26 898.00	6 622.97
Montant des intérêts acquis nets après impôts	<b>87 480.02</b>	<b>22 834.94</b>
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%